- Mandate Madame le Maire pour concrétiser ladite vente.

Point N°2 : Compte-rendu de la visite du SDIS

Un état des lieux a été fait lors de la visite du SDIS : il y a 4 extincteurs dans le village. Un devis est en cours d'établissement pour le reste du matériel. Des demandes d'aides seront effectuées auprès du Département.

Un projet de mise en place de batardeaux dans le ruisseau au niveau du pont de bernadech et au niveau des poubelles est envisagé.

Etablir un liste de personnes référentes « incendie » et faire un exercice dirigé par les pompiers avec les villageois sont deux points en réflexion.

Point N°3 : Point sur le règlement intérieur du cimetière

Le règlement intérieur de l'ancienne municipalité reste inchangé.

Point N°4 : Préparation de la journée citoyenne d'automne

La date de la journée citoyenne est fixée au samedi 3 octobre 2026 8h devant la mairie. Le petit déjeuner sera offert par la municipalité et le casse-croûte du midi sera sous forme d'auberge espagnole.

Les choses à faire sont :

-entretenir derrière l'école (2 personnes)
-bassin Roudounères (6 personnes)
-bassin de la Hount (4 personnes)
-bassin Benqué Dessus
-rideaux à faire pour les 2 sacristies
-nettoyer le ruisseau depuis le haut

Point N°5 : Point sur les travaux de pool routier rue des Lias

Les travaux prévus rue des Lias seront effectués en septembre/octobre.

Point N°6 : Bilan de la fête du village

L'ensemble des membres du conseil municipal félicite le comité des fêtes pour l'organisation de la fête. Les villageois ont fait des retours très positifs.

Point N°8 : Mise en place d'un planning d'ouverture et de fermeture des églises

Du 10/08 au 05/09 les églises seront ouvertes par Odette et Christiane. Du 06/09 à octobre, elles seront ouvertes par Josette, Nadine et Ingi

---

Point N°9 : Questions Diverses

La cartographie du village doit être transmise à la CCPHG suite à l'évolution du système de Pool Routier.

La séance est est levée à 19h45.

Le Maire,
MICHEL Marion

Le Secrétaire,
LEDRU Marion